

ON SURVEILLE POUR VOUS

Bulletin d'information lanauchois

SEPTEMBRE 2011 | NUMÉRO 4

Les élèves ayant des besoins particuliers... toujours plus nombreux

Qui sont-ils?

Les élèves ayant des besoins particuliers sont de plus en plus nombreux dans Lanaudière. En collaboration avec la Direction régionale du MELS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, nous avons considéré trois catégories basées sur des définitions publiées dans un document produit par le MELS¹.

1) Élèves handicapés (EH)

Pour qu'un élève soit considéré comme un élève handicapé, trois critères établis par le MELS sont nécessaires :

- A) Établir une évaluation diagnostique par un personnel qualifié;
- B) Des incapacités et des limitations doivent découler de la déficience ou du handicap;
- C) Des mesures d'appui à l'élève doivent être mises en place pour lui permettre d'évoluer en milieu scolaire malgré ses incapacités et ses limitations.

Les EH sont des élèves ayant une déficience intellectuelle profonde, moyenne ou sévère, langagière, atypique, motrice, visuelle ou auditive, de même que des troubles envahissants du développement (TED) ou relevant de la psychopathologie.

2) Élèves ayant des troubles graves du comportement

L'élève ayant des troubles graves du comportement, et ce, malgré les mesures d'aide apportées à l'élève, présente des comportements agressifs ou destructeurs qui se caractérisent par une **intensité et une fréquence élevées**, une **constance** relevée dans différents contextes de vie et une **persistance** observée depuis plusieurs années.

¹: Toutes les définitions sont tirées du document publié par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) intitulé : *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), 2007.*

3) Élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) et Élèves à risque avec plan d'intervention (ERPI)

Parmi cette catégorie se retrouvent les élèves qui, à la suite de mesures pédagogiques mises en place durant une période donnée, n'atteignent pas les exigences minimales de réussite scolaire. Cette catégorie inclut aussi les élèves qui présentent des facteurs de vulnérabilité pouvant influencer sur leur apprentissage scolaire ou leur comportement et qui sont à risque d'échec scolaire ou de socialisation.

Qu'en est-il?

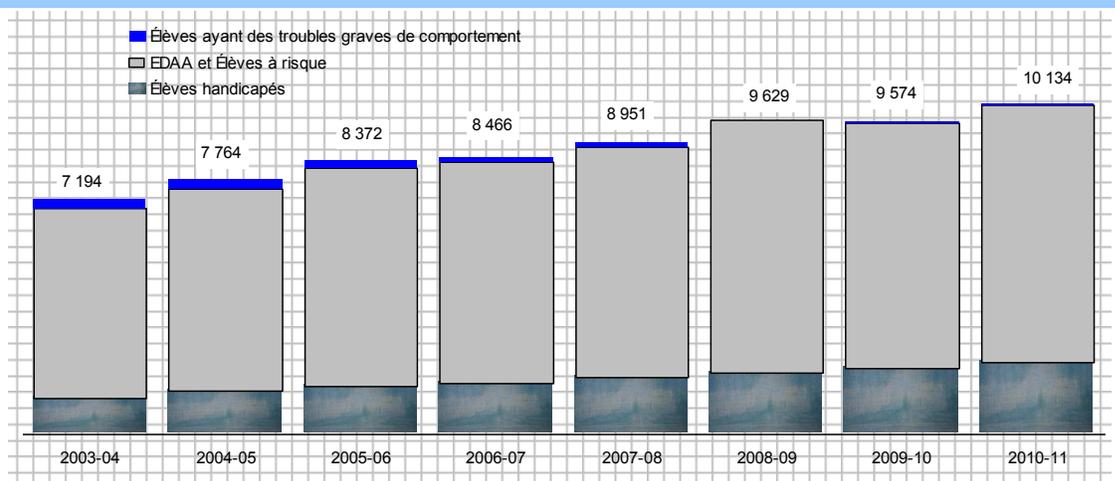
Les données présentées concernent les deux principales commissions scolaires du territoire, soit des Affluents et des Samares.

Depuis 2003-04, le nombre d'élèves de 4-17 ans ayant des besoins particuliers ne cesse d'augmenter dans Lanaudière. Cette hausse pourrait s'expliquer, en partie, par un plus grand nombre de dépistages en milieu scolaire de même qu'en milieu hospitalier.

Entre 2003-04 et 2010-11, le nombre d'élèves lanauchois ayant des besoins particuliers a connu une hausse de 41 %. De ce groupe, ce sont les élèves handicapés (EH) et les EDAA et ERPI qui contribuent le plus à cette hausse avec des augmentations respectives de 98 % et de 36 %. Au cours des trois dernières années, le nombre d'élèves ayant des troubles graves de comportement a connu, lui aussi, une forte croissance.

En 2010-11, les EH représentent 21,4 % de l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers, les EDAA et ERPI 78,2 % et les élèves ayant des troubles graves du comportement 0,4 %.

Nombre d'élèves ayant des besoins particuliers âgés de 4 à 17 ans, Lanaudière, 2003-04 à 2010-11^P



P : données provisoires.

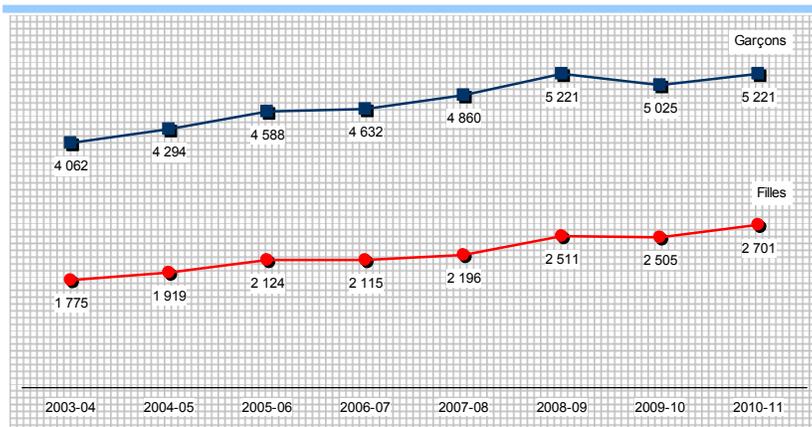
Source : MELS, SPRS, DRSL, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2011-01-28.

Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) et élèves à risque avec plan d'intervention (ERPI)

En 2010-11, 78 % de tous les élèves ayant des besoins particuliers âgés de 4 à 17 ans sont des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) et des élèves à risque avec plan d'intervention (ERPI). Cette proportion représente pour la région tout près de 8 000 élèves. De ce nombre, les deux tiers sont des garçons et près de 60 % sont âgés de 12 à 17 ans.

Entre 2003-04 et 2010-11, le nombre d'élèves éprouvant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et les élèves à risque est passé de 5 837 à 7 922, soit une augmentation de 36 %.

EDAA et ERPI âgés de 4 à 17 ans selon le sexe, Lanaudière, 2003-04 à 2010-11

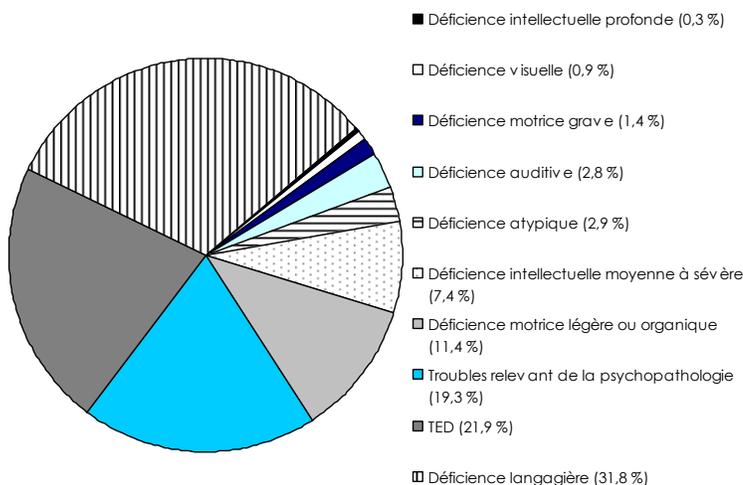


Source : MELS, SPRS, DRIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2011-01-28.

Élèves handicapés (EH)

Élèves handicapés âgés de 4 à 17 ans selon le handicap reconnu par le MELS, Lanaudière, 2010-11 (en %)

N = 2 176



Source : MELS, SPRS, DRIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2011-01-28.

Parmi l'ensemble des déficiences et des troubles reconnus par le MELS, la déficience langagière et les troubles envahissants du développement sont ceux qui ont connu une très forte augmentation au cours des huit dernières années dans Lanaudière.

Entre 2003-04 et 2010-11, les troubles envahissants du développement, de même que la déficience langagière ont connu des hausses respectives de 235 % et de 101 %.

En 2010-11, la déficience langagière représente 32 % de l'ensemble des handicaps et déficiences reconnus par le MELS. Elle est la problématique la plus fréquente chez les élèves de 4 à 17 ans, avec près de 700 cas. Cette déficience est caractérisée par une dysphasie sévère (trouble important limitant les interactions verbales, la socialisation et les apprentissages scolaires). La déficience langagière affecte davantage les garçons que les filles (69 % vs 31 %). On remarque que 60 % des élèves souffrant de déficience langagière sont d'âge préscolaire ou primaire.

Conception et rédaction : Josée Payette
 Collaboration : Louise Lemire, DSPE
 Luc Parent et Gaëtan Goudreault, DRLLL/MELS
 Sous la coordination de : Élisabeth Cadieux
 Mise en page : Sylvie Harvey

Dépôt légal
 Bibliothèque et Archives Canada
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Deuxième trimestre 2011
 ISSN : 1925-783X (PDF)
 1925-7848 (en ligne)

Agence de la santé
 et des services sociaux
 de Lanaudière

Québec

Pour plus d'information concernant ce bulletin, le lecteur est invité à consulter le SYLIA sur le site Web de l'Agence au www.agencelanaudiere.qc.ca/syLIA ou le site Web du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au www.mels.gouv.qc.ca.